

A.P.R.A.F.S. a.s.b.l.
Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 - 1400 Nivelles
N° d'entreprise : 449218876
Site Internet : www.aprafs.be

PV de l'Assemblée générale du 18 mars 2014.

A 10 h 15, le Président Claude Van Malder accueille les membres de l'Association ainsi que le conférencier, Monsieur Pascal Delwit, professeur de sciences politiques à l' ULB, qui nous entretiendra sur les « enjeux des élections de 2014 » et leurs conséquences sur l'avenir de la Belgique.

Les membres présents à l'AG ont été captivés par la teneur de la communication et ont manifesté un vif intérêt par un flot de questions bien nourri.

Le Professeur sera chaleureusement applaudi et vivement remercié par le Président.

Le Président ouvre la séance de l'AG à 12h.

Il rend d'abord hommage à la mémoire de Monsieur Henri Vets, un des fondateurs de l'Association, décédé récemment, et demande un moment de recueillement et de silence.

1. PV de l' AG du 19 mars 2013.

Après lecture du PV par la secrétaire, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du Président sur le fonctionnement de l'Association en 2013.

- 5 réunions du CA se sont tenues lors de l'année écoulée.*
- Depuis janvier 2013, le site Internet est opérationnel et a été visité par 949 internautes.*
- Lors de l'AG de mars, Monsieur le Professeur Decharneux a présenté une conférence sur l'enseignement de la philosophie à l'école.*
- En mai, création du titre « Membre d'honneur ».*
- Juin : excursion en Thiérache et Meuse française.*
- Octobre : vif succès du voyage de 3 jours en Rhin-Moselle.*
- Envoi régulier du Bulletin des Retraités. Bien que relus et corrigés par plusieurs lecteurs, certains textes présentant encore des coquilles réclament notre bienveillance. Un appel est lancé à tous les membres pour la rédaction d'articles, tous étant toujours publiés dans le Bulletin.*
- Notre association compte à ce jour +/- 1000 membres. Suite au décès de quelques affiliés ou au non-paiement de cotisation depuis plusieurs années, le listing des membres s'est relativement raccourci mais un apport de +/- 50 nouveaux membres a comblé ce manque. Un appel aux candidats est lancé via le prochain Bulletin des Retraités.*
- La location d'appartements à La Panne rencontre comme chaque année un vif succès.*

3. a) Recettes et dépenses en 2013.

Lecture des comptes par Madame Héraly : les recettes s'élèvent à 24.525,15 € ; les dépenses à 23.120,57. Il y a donc un bonus de 1404,58 €.

b) Projet de budget pour 2014.

La trésorière évalue les recettes à 23.860 € et les dépenses à 23640 €.

La proposition est approuvée à l'unanimité et décharge est accordée.

4. Proposition de modification des statuts.

Les conditions requises à l' article 8 alinéa 1 et 2 de la loi du 27 juin 1921 n'étant pas réunies, une deuxième réunion sera convoquée ultérieurement, conformément à l'article 8 alinéa 4 de cette loi.

5) Indemnités pour frais funéraires.

Le projet de loi visant à supprimer l'indemnité de funérailles a été retiré. L'information est relayée par l'agence Belga et publiée dans le Bulletin n° 132.

6. Excursions en 2014.

- Un voyage en Bourgogne est organisé par Monsieur Y. Berlaimont du 27 au 29 mai. Les détails et modalités d'inscription sont publiés dans le Bulletin n° 132.

- A l'initiative de Monsieur Y. Gérard, une excursion est prévue à Anvers fin septembre-début octobre.

7. Remise des prix aux lauréats du concours photos.

Pour la qualité et l'originalité de leurs photos, 3 lauréats ont été récompensés.

Madame Nicole Brasseur, Madame Françoise Bertinchamps et Monsieur Jacques Delfosse retirent leur prix.

8. Divers.

- Le Président invite les membres présents à visionner (après le repas) un film réalisé par Monsieur Ch. Gérard, retraçant le voyage de 2013 en Rhin-Moselle. Le CD sera mis en vente.

- Un encart publicitaire couvrant la dernière page du Bulletin peut être publié au prix de 25 € pour les membres ou 50 € pour les non membres.

- Ethias a modifié les tarifs de l'assurance soins de santé : le plan B reste inchangé ; seul le plan A a été modifié et communiqué aux intéressés.

Le Président lève la séance à 13 h.

La secrétaire,

Le Président,

Micheline Kinard-Rousseaux.

Claude Van Malder.

Compte IBAN de l'A.P.R.A.F.S. à Nivelles : BE72 0001 3376 4616